

Date : 13 février 2017

De : Ralliement contre la pollution radioactive

À : Lucia Abellan, Agente d'évaluation environnementale
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Par courriel : cncs.ea-ee.ccsn@canada.ca

Ligne d'objet: Commentaires de Ginette Charbonneau concernant le projet n° 80121

Numéro de référence : 80121

Commentaires :

Voici mes commentaires concernant l'IEI du Projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration.

SVP confirmez la réception de ce courriel

Merci

Ginette Charbonneau

Madame Lucia Abellan
Agente en évaluation environnementale
Commission canadienne de sûreté nucléaire
Courriel: cpsc.ea-ee.ccsn@canada.ca

Commentaires de Ginette Charbonneau, physicienne et porte-parole du Ralliement contre la pollution radioactive concernant le document *Étude d'impact environnemental (EIE) du Projet de fermeture du réacteur nucléaire de démonstration* tel que proposé par les Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC), projet n° 80121.

Le 13 février 2018

C'est vraiment désolant, mais cette *Étude d'impact environnemental* manque de rigueur et de preuves. Ce n'est pas rassurant pour les citoyens car au fil des ans, l'air et l'eau de la rivière seront probablement fortement contaminés. Dans plus de 2000 ans, n'y aurait-il pas de gros risques de fuites de substances radioactives et de polluants dangereux?

Évidemment, puisqu'il n'y a pas encore au Canada de site d'enfouissement en couches géologiques profondes pour les déchets radioactifs de moyenne activité et de forte activité, les Laboratoires nucléaires canadiens sont coincés avec une solution risquée à long terme. On tourne en rond car il n'y a pas de volonté ferme d'agir en vue de la bonne solution qui faciliterait le travail de nos scientifiques qui doivent traiter ces déchets radioactifs.

Cette *Étude d'impact environnemental* est un bel effort intellectuel pour nous persuader de la validité de la solution proposée, mais il manque de preuves à l'appui. Voici mes commentaires et mes demandes.

- Fournissez la preuve que le sarcophage en béton aura une durée de vie supérieure à celle des substances radioactives confinées.
- Fournissez des détails concernant la composition du béton/coulis/ciment, sa durabilité, sa perméabilité et l'effet de la corrosion.
- Complétez la description de tous les déchets radioactifs et autres.
- Expliquez le blindage de la voûte du réacteur et comment cela nous protégera des radiations à long terme.
- Fournissez la preuve que les tuyaux et drains en place ne peuvent pas laisser de l'eau contaminée migrer vers la rivière.
- Détaillez le programme de surveillance et d'intervention à moyen terme et à long terme.
- Démontrez comment on pourrait comparer la pollution avant et après la mise en sarcophage du réacteur étant donné la teneur vague des données dans ce rapport.

Pour effectuer un contrôle scientifique de la qualité de l'environnement pendant et après ce projet, il faudrait plus de mesures actuelles et futures des substances radioactives et des polluants dans l'eau, dans les sédiments et dans l'air sur le site du réacteur nucléaire de démonstration ainsi que dans la rivière.

- Indiquez toutes les valeurs-limites acceptables pour les contaminants radioactifs et non radioactifs dans l'eau, dans les sédiments et dans l'air car il y a de fortes lacunes.
- Décrivez plus précisément les caractéristiques hydrogéologiques du site.
- Faites une évaluation des risques plus réfléchie et prudente.
- Faites la preuve que vous respectez les normes canadiennes et internationales, car ce n'est pas le cas dans ce rapport.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à mes commentaires.

<Renseignements personnels retirés>

Ginette Charbonneau, physicienne
et porte-parole du Ralliement contre la pollution radioactive